

DEVELOPPER LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Intervention de **Lassad Yacoubi *** au 5^e congrès de Solidaires (6 juin 2011)

Chers camarades, je vous dirais d'abord merci de m'avoir accueilli et de m'avoir donné cette occasion de participer à votre 5^e congrès. Merci du fond du cœur du grand soutien que vous avez apporté à notre peuple dans sa lutte contre la dictature.

Il n'aurait pas été possible d'être parmi vous s'il n'y avait pas eu cet événement historique qui a eu lieu en Tunisie le 14 janvier : cette révolution qui a chassé l'une des dictatures les plus violentes et les plus pourries d'Afrique, et qui a été soutenue pendant 23 ans par les gouvernements européens, et surtout la France, ainsi que par la Banque mondiale.

Il est certain que la révolution du 14 janvier n'était pas spontanée et inattendue, contrairement à ce qu'ont dit ceux qui n'ont aucune idée de l'historique des luttes. Cette révolution est le résultat d'une longue accumulation de luttes qui ont démarré dès 1956 contre la dictature de Bourguiba avec un vrai crime contre l'Humanité contre les militants youssefistes.¹ Il y a eu ensuite les événements violents de 1978, 1984 et 1986. Toutes ces luttes ont été conduites par les partis de gauche, démocratiques ou nationalistes présents au sein de l'UGTT. La lutte a continué contre le nouveau visage de la dictature, menée par Ben Ali, suite à son spectaculaire coup d'État contre Bourguiba.

Malgré la violence de cette dictature, les militants de l'UGTT et d'autres organisations ont résisté et ont poursuivi la lutte. Et c'est en 2008 que celle-ci a pris une forme plus efficace, lorsqu'elle est devenue populaire avec les mouvements du bassin minier de Gafsa, notamment à Redeyef où elle a pris la forme la plus violente. Et c'est à partir de ces événements que la chute de Ben Ali a commencé.

Votre organisation, Solidaires, a été témoin d'une grande partie de la violence avec laquelle Ben Ali a activé cet événement. C'est pourquoi les militants de l'UGTT et du bassin minier vous remercient du fond de leur cœur, et permettez-moi ici de dire merci infiniment aux militants de Solidaires qui sont venus sur place apporter leur soutien.

Il a fallu continuer la lutte et résister pendant trois ans pour enfin réussir à être libre. Et, c'est le plus important, nous avons réussi à briser l'équation pourrie qui a été imposée aux peuples arabes depuis la guerre du Golfe en 1991 et qui

expliquait « Ou bien c'est la dictature, ou bien c'est l'intervention étrangère ». Le peuple tunisien a imposé une règle juste, humaine : par la volonté et la résistance du peuple, on peut virer la dictature sans avoir besoin de l'armée américaine et des forces de l'OTAN.

Chers camarades, en suivant la lecture du rapport d'activité, les interventions et les discussions, je me suis senti comme dans un congrès du Syndicat national de l'enseignement secondaire de l'UGTT, dont je suis membre du bureau fédéral. Il est donc certain que nous sommes sur la même longueur d'onde. Il est temps de développer notre collaboration et notre lutte pour qu'elles soient basées sur des programmes communs contre les choix libéraux et la privatisation, ainsi que pour un monde où règne une justice humaine.

Et cela d'autant plus que vous pourrez venir maintenant en Tunisie sans être suivis et gênés par la police de Ben Ali. Au contraire, vous serez accueillis chaleureusement.

Chers camarades, la révolution tunisienne n'était pas uniquement la révolution d'un peuple qui a faim ou qui se bat seulement pour des revendications sociales comme veut le présenter le gouvernement provisoire. C'était également une révolution pour la liberté, pour la démocratie, une révolution contre les choix libéraux imposés par l'Union Européenne et la Banque mondiale et appliqués bêtement par Ben Ali. C'était une révolution contre les choix économiques de privatisation et pour imposer des choix économiques sociaux et justes. C'était une révolution pour une Tunisie libre et indépendante, pour un monde arabe uni. C'est pourquoi le peuple tunisien l'a dit très fort dans la rue quelques minutes après la chute de Moubarak : le peuple tunisien veut l'union arabe, le peuple veut libérer la Palestine.

Chers camarades, aujourd'hui j'ai le droit, et je me sens fier de vous le dire : mon peuple, après avoir viré le dictateur, continue la lutte contre la dictature. Il va se débarrasser avec le même courage des choix de Sarkozy, de la Banque mondiale et du G8. Et il va réussir à construire ses propres choix.

Enfin, j'ai l'honneur de vous inviter, et d'inviter à travers vous tout le peuple français à visiter une Tunisie beaucoup plus belle sans Ben Ali et la mafia Trabelsi.

Comme le camarade d'Allemagne, que je remercie infiniment, je voudrais vous dire que de l'autre côté de la Méditerranée, il n'y a pas seulement le terrorisme que le gouvernement américain a créé et encouragé dans les années 80. Il y a vraiment un peuple modéré, libre et ouvert.

* Professeur de physique, Lassad Yacoubi est devenu, en décembre 2011, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement secondaire de l'UGTT. Propos transcrits par Eve Fitoussi.

1. « Le pays avait connu un processus de guerre civile et les victimes tunisiennes étaient plus nombreuses que celles qui étaient tombées au cours de toute la période d'occupation française ». (Mustapha Kraiem, État et société dans la Tunisie bourguibienne, Tunis 2011, p102).

Intervention de Nizar Amami au congrès de SUD-PTT (8 mai 2012)

Chers camarades,

Je remercie la fédération SUD-PTT pour l'invitation à votre congrès, une occasion qui nous a permis de faire la connaissance des militantes et militants de SUD-PTT ainsi que des syndicats du Sénégal.

En tant que représentant de la Fédération générale des postes et télécommunications de l'UGTT (Tunisie), je saisis cette occasion pour vous passer un message de soutien très fort.

Ma fédération, accorde beaucoup d'estime aux militantes et militants de SUD-PTT et à l'Union syndicale Solidaires, avec lesquelles nous avons eu des relations d'échanges et de luttes communes qui ne datent pas d'aujourd'hui. Un responsable de Sud-PTT avait par exemple été invité à notre conseil national en 2002 pour discuter des luttes contre la privatisation de Tunisie Télécom.

Les militants de l'UGTT, émancipés par la révolution du 14 janvier, se rappellent et sont reconnaissants de l'effort fourni par SUD-PTT et Solidaires pour soutenir nos luttes contre le régime dictatorial de Ben Ali.

Les différentes actions de soutien apportées par Solidaires lors de la révolte, en 2008, du bassin minier du sud tunisien en illustrent un exemple très clair. Il en a été de même après la révolution, lorsque les militants de SUD-PTT et de Solidaires n'ont pas hésité à manifester leurs soutien à l'UGTT lors de la campagne de diffamation organisée par le nouveau gouvernement et les milices d'Ennahda. Nous considérons que la lutte syndicale est au cœur de la lutte sociale et politique de la classe ouvrière, et nous pensons que nos deux organisations sont très proches sur les termes de cette lutte qui confirme chaque jour son aspect ouvrier et international.

De ce fait, nous partageons avec vous le combat pour la dignité des travailleuses et travailleurs pour l'augmentation du pouvoir d'achat, pour des retraites dignes, et surtout contre l'impunité et la libre circulation des capitaux, ainsi que contre les différentes politiques visant à faire payer la crise du capital aux pauvres et aux démunis.

Le rôle que l'UGTT a joué dans la révolution du 14 janvier ne fait que renforcer nos aspirations à arracher un maximum d'acquis pour la classe ouvrière, les chômeurs et les classes populaires les plus démunies.

Pour cela, nous pensons que nos relations doivent se renforcer pour créer un réseau international de lutte en s'inspirant du travail déjà fait au niveau des centres d'appels. Cela m'amène à remercier votre responsable chargé des centres d'appels pour l'effort et l'investissement fourni au niveau de cette coopération.

Nous pensons que nous devons construire et renforcer nos efforts, afin que nous puissions ensemble contribuer à la réussite du Forum social mondial, qui aura lieu en Tunisie en 2013.

Nous comptons sur nos chers amis, militantes et militants de SUD-PTT Solidaires pour être nos alliés privilégiés dans ces luttes.

Pour finir, nous saluons haut et fort les séances de travail tenues tout au long de votre congrès. Nous trouvons ces travaux enrichissants, militants et démocratiques.

Vive la lutte syndicale au cœur du changement !



Nizar Amami (à gauche) en compagnie de deux autres militants de la Fédération UGTT des PTT : Mongi Ben Mbarek, secrétaire général (au centre), et Slah Jendoubi Mezni.

(Photo Solidaires, 9 septembre 2011).

Mondialiser le syndicalisme

(24 septembre 2012)

Entretien avec Frédéric Madelin*

Pourquoi la Fédération Sud-Ptt inscrit-elle son intervention dans les centres d'appels dans un cadre international ?

Tout simplement parce que l'économie des centres d'appels est internationale. C'est un secteur qui vit à cheval sur plusieurs continents. La plupart des 10 ou 15 principales entreprises traitant les appels de sociétés françaises sous-traitent à leur tour une grande partie de leur activité en « offshore », c'est-à-dire à l'étranger, le plus souvent au Maghreb. Certaines, comme Teleperformance ou Transcom, sont des multinationales implantées dans un grand nombre de pays. Si on veut intervenir syndicalement sur des entreprises auxquelles Orange ou SFR sous-traitent une grande partie de leurs appels, il faut agir en France, mais aussi au Maroc, en Tunisie, en Roumanie ou au Sénégal.

Le syndicalisme doit prendre en compte l'organisation économique du patronat pour pouvoir mieux le combattre. Si nous parvenons à améliorer les conditions de travail et les salaires au Maghreb, nous aurons moins de difficultés pour nous battre pour les mêmes choses en France. Il sera en effet plus facile de faire comprendre aux salariés français qu'il est possible de gagner de nouveaux acquis sociaux.

Par ailleurs, le patronat met en avant les différences de conditions de travail et de salaires pour développer la concurrence entre les salariés. Si ces différences sont moindres entre la France et le Maghreb, les travailleurs français auront par exemple moins de difficultés à se battre vu qu'ils auront moins peur du chantage aux délocalisations.

Comment cette dimension internationale a-t-elle commencé ?

– Les premières pierres de cette collaboration ont été posées par Sud-PTT lors des Forums sociaux européens de 2003 (Paris) et 2004 (Londres). Des débats y avaient été organisés avec des syndicalistes des USA, d'Inde, du Royaume-Uni, et d'autres pays européens. Par la suite, nous avons cherché à organiser le même genre de débat au Forum social mondial de Nairobi en 2007.¹ La Fédération Sud-PTT avait vu dans les Forums sociaux le moyen le plus efficace à sa disposition pour prendre des contacts et construire des liens avec des associations de salariés, comme au Maroc, ou avec des organisations syndicales.

– Dans le cas de la Tunisie, les liens entre Sud et l'UGTT-PTT avaient débuté dès 2002 par le biais d'Attac-Tunisie, mais ils se sont véritablement développés dans le cadre du soutien aux inculpés du Bassin minier de Redeyef-Gafsa.

– Les échanges avec le syndicat américain avaient été établis grâce aux militants du syndicat des télécoms CWA participant au réseau Labor Notes.²

À partir de ces différents liens, nous avons décidé de franchir une nouvelle étape. Il s'agissait pour nous de passer à des objectifs s'inscrivant dans la durée avec des échanges d'informations beaucoup plus concrètes.

– Le Forum social mondial de Dakar, de février 2011 a été l'occasion d'avancer dans cette voie.³ En compagnie du syndicat français CGT-FSE, nous avons préparé ce Forum avec notamment des syndicats de Belgique, d'Italie, de Côte d'Ivoire, et bien entendu du Sénégal. L'UGTT n'a pas pu venir car le pays était en pleine révolution. Vu la richesse de nos débats et de l'intérêt de nos discussions, nous nous sommes dit avec nos partenaires qu'il était nécessaire d'aller plus loin et qu'il fallait se revoir assez rapidement. Une déclaration a été publiée dans ce but.

– Deux mois plus tard, avec certains syndicats dont la CGT d'Espagne, nous avons rencontré en Tunisie l'UGTT-PTT, qui est le syndicat le plus présent dans les centres d'appels en Afrique. Nous avons discuté de la façon dont nous pouvions travailler ensemble. Cette réunion a été très riche. Elle a permis par la suite de lancer le réseau international des centres d'appels qui a notamment débouché sur le premier colloque international au printemps 2012.

En quoi l'organisation d'ateliers sur les télécommunications et les centres d'appels au Forum social mondial de Dakar de février 2011 a-t-elle constitué un tournant décisif ?

C'est surtout la richesse politique des échanges qui a rendu ce forum décisif. Celle-ci s'est traduite par un grand intérêt de tous les participants pour avancer au quotidien ensemble. Il est indéniable que les débats ont apporté beaucoup d'informations aux participants à ces ateliers.

De plus, à Dakar, il y avait une forte implication des syndicalistes sénégalais, et surtout une modification du type de rapports entre Sud-PTT et des syndicats comme la CGT (France), et la CSC (Belgique). Ces deux syndicats avaient envie de continuer le dialogue que nous avions commencé sur place. Nous n'étions plus seul pour aller plus loin et passer à une autre étape, celle de la construction d'un outil pour notre militantisme quotidien.

Comment se sont consolidés les liens entre Sud-PTT, l'UGTT-PTT et les structures syndicales d'autres pays ?

Comme je l'ai dit plus haut, la première réunion à Tunis, en avril 2011, a été très importante. Elle a permis d'avoir des échanges beaucoup plus profonds que par mails. On est en effet passé dans le concret : on a réussi à parler de ce qui se passait au sein de certaines multinationales au niveau des droits sociaux ou des pratiques de management. On a pu constater que les conditions de travail étaient largement identiques, et que nous avions beaucoup de choses à échanger sur les finances des entreprises, sur les clients. Dans des entreprises comme Téléperformance cela a été un apport important.

Le fait que l'UGTT ait été convaincue de notre approche nous a permis d'élargir le cercle de syndicats prêts à s'impliquer dans cette démarche. À la seconde réunion de Tunis, en septembre 2011, l'Espagne était par exemple représentée

à la fois par la CGT d'Espagne et par les Commissions ouvrières (CCOO). Le fait que, de plus, les camarades de la CGT française et de la CSC belge s'impliquent davantage a permis de peser sur les pratiques habituelles des internationales syndicales comme la CES ou l'UNI.⁴ Nous avons désormais un cadre de travail incluant d'une part des syndicats du réseau des syndicats alternatifs et de lutte auquel participent Solidaires, et d'autre part des syndicats affiliés à l'UNI et à la CES. Ce n'est pas forcément toujours très simple mais cela crée des débats assez riches.

Quel nouveau tournant a représenté le colloque international du printemps 2012 ?

Ce colloque⁵ a rassemblé plus de 300 personnes, provenant de différents horizons, liées à des syndicats de 12 pays ainsi que des chercheurs et des experts. Tout cela a eu un impact médiatique en France et dans d'autres pays, ce qui a contribué à lever les doutes que certains pouvaient avoir sur l'intérêt du réseau. L'UNI, par exemple, a été plutôt étonnée par la qualité des débats et l'ouverture d'esprit du colloque. Ce colloque a aussi permis de faire comprendre aux participants que nous avons véritablement une carte à jouer en travaillant ensemble. En fonction des pays, nous n'avons pas forcément les mêmes acquis sociaux : certains pays étaient plus en avance sur certains points, et moins en avance sur d'autres, et nous avons pu échanger là-dessus. Et surtout, en ce qui concerne les conditions de travail et les maladies professionnelles, nous avons plein de choses à partager. Si on prend l'exemple des chocs acoustiques, on commence tout juste à s'y intéresser en France, alors qu'en Afrique du Sud ce problème est déjà pris en compte.

Nous avons un projet d'un nouveau colloque international à Bruxelles en 2014, et nous espérons y doubler le nombre de pays participants.

Peux-tu donner quelques exemples d'intervention en commun de syndicats de différents pays ?

Je vais donner trois exemples :

– Le premier ne concerne pas un syndicat, mais avec une association française qui cherche à mettre les salariés en relation. Nous les avons mis en rapport avec nos contacts au Maroc, qu'ils soient ou pas membres de syndicats. Depuis, un vrai travail de fond a été fait : le syndicaliste marocain qui était présent au colloque a pu, via ce réseau et cette association, développer considérablement son syndicat.

– Le second exemple concerne Free-Maroc (Total Call) qui a connu une vague de répression et une grève. On a réussi, avec les syndicats des autres pays, à faire passer des communiqués dans la presse, à soutenir financièrement les grévistes, à organiser un soutien international. Nous sommes intervenus assez régulièrement sur l'entreprise ainsi qu'auprès des journalistes français. Nous avons médiatisé la grève en expliquant en quoi Free était très très loin de l'image idyllique que cette entreprise veut se donner, avec un dirigeant se présentant comme un patron social cassant les prix afin de redonner du pouvoir d'achat

aux Français. Le fait que l'on ait pu taper sur le PDG et la DRH français sur ce qui se passait au Maroc a permis que le gouvernement marocain se saisisse plus rapidement de l'affaire et discute avec le syndicat présent sur place.

– Le troisième exemple, le plus prestigieux, concerne les échanges que nous pouvons avoir concernant les grèves en Tunisie. Nous sommes intervenus plusieurs fois en soutien aux débrayages à Téléperformance et dans d'autres entreprises, notamment au niveau des instances représentant le personnel en France.

– Une réunion de travail est prochainement prévue en Tunisie, à la demande de l'UGTT-PTT, concernant la négociation d'une convention collective dans les centres d'appels tunisiens. L'enjeu est d'obtenir, en Tunisie, le meilleur de ce qui existe dans chacun des différents pays où sont présents des syndicats participant au réseau.

– À Orange-Tunisie, l'UGTT a vu le jour dans la foulée du 14 janvier. A l'invitation de ce syndicat, Sud a participé à des réunions avec les salariés des centres d'appels de cette entreprise. Elles ont notamment permis des échanges sur les conditions de travail en Tunisie et en France, au niveau d'Orange et des entreprises sous-traitantes. Les liens établis par Sud-PTT ont aidé à la construction de l'UGTT dans l'entreprise, par exemple en facilitant l'obtention de leur premier local syndical. À partir de là, l'intervention commune de l'UGTT et de Sud s'est élargie à d'autres secteurs d'Orange, comme par exemple dans le secteur des services informatiques dont des activités sont en cours de délocalisation de France vers la Tunisie.

Quelles sont les projets envisagés pour le Forum social mondial de Tunis du printemps 2013 ?

Nous sommes en pleine discussion à ce sujet. Une réunion est prévue prochainement à Bruxelles. Notre volonté est de continuer à dialoguer au niveau des centres d'appels, en cherchant à élargir en Tunisie les discussions à tous les travailleurs qu'ils soient ou non syndiqués. Nous voulons approfondir des sujets comme les conditions de travail, les salaires, les risques psycho-sociaux.

Nous allons, bien entendu, essayer d'élargir notre réseau à des syndicats d'autres pays comme l'Inde ou l'Égypte.

Au-delà des problèmes directement professionnels, nous voulons également élargir le débat à des problèmes de société.

1) Le premier concerne l'impact de ce genre d'emploi sur des diplômés-chômeurs de Tunisie ou du Maroc. Pour eux, le travail en centre d'appels est souvent la seule issue, alors qu'ils ont fréquemment des diplômés à Bac + 5. Nous avons commencé à discuter de cela avec l'UDC, l'Union des diplômés-chômeurs de Tunisie. Nous voulons élargir nos échanges à d'autres associations de chômeurs du bassin méditerranéen dans le cadre du réseau Euro-Maghreb auquel Solidaires participe. C'est un des thèmes de la prochaine réunion de Bruxelles.

2) Un second thème concerne l'impact culturel du travail en centre d'appels sur des salariés qui doivent travailler, parfois en horaires décalés, en utilisant une langue différente de leur langue maternelle.

3) Un troisième projet concerne, en prenant l'exemple des centres d'appels, la politique de libéralisation Nord-Sud entre l'Europe et une partie du bassin méditerranéen. Nous souhaitons élargir ce travail à des associations comme Attac, ainsi qu'à un collectif existant en Belgique.

I*Issu des centres d'appels, Frédéric Madelin est un des secrétaires nationaux de la Fédération Sud PTT où il est notamment chargé de l'intervention dans les centres d'appels. Il participe également à la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires. Propos recueillis par Alain Baron.



Quelques-un-es des 300 participant-es à la conférence internationale sur les centres d'appels des 12 au 14 avril 2012.

1. Des documents relatifs aux ateliers sur les centres d'appels dans les forums sociaux sont disponibles sur le site de Sud-PTT <http://www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article62>
2. Voir l'article sur Labor Notes publié dans le n°2 de la revue Internationale disponible dans la rubrique « international » de www.solidaires.org
3. Des documents sur le FSM de Dakar sont disponibles dans la rubrique « international » de www.solidaires.org ou directement sur : <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/fsmdakar2011/fsmdakar2011.htm> <http://fsm2011dakar.sudptt.org/>
4. L'UNI fédère internationalement les fédérations syndicales nationales de plusieurs secteurs professionnels dont celui de la communication. Ses affiliés français sont les fédérations concernées de la CGT, de la CFDT, de FO et de l'UNSA. www.union-network.org
5. Des documents concernant ce colloque sont disponibles sur www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article442

Un exemple de coopération syndicale franco-tunisienne *

(décembre 2011)

Dans le cadre du travail sur les centres d'appels, Sud-PTT a développé une relation privilégiée avec la Fédération PTT de l'UGTT, dont cet article destiné aux adhérent-e-s de Sud-PTT donne un aperçu.

Ayant pris le parti de développer des relations de terrain, nous avons travaillé sur un colloque centres d'appels qui aura lieu en France début avril 2012.

En parallèle, nous échangeons des informations sur les différentes entreprises où nous sommes présents. C'est dans ce sens que nous avons rencontré des collègues d'Orange Tunisie qui représentaient quasiment tous les métiers de cette entreprise : centres d'appels, services techniques, vente en boutique, recherche... Un syndicat s'est créé après la révolution de janvier 2011, un travail de longue haleine !

51 % d'Orange Tunisie sous séquestre

Depuis la révolution, nos collègues tunisiens ont créé des syndicats, dont un chez Orange. Les camarades de ce syndicat nous ont sollicités pour qu'on leur explique la structure du groupe France Télécom, les pratiques sociales, le fonctionnement des relations sociales, etc.

Pour rappel, leur entreprise est détenue à 51 % par Marwan Mabrouk, un des gendres de l'ex- Président Ben Ali, les 49 % restants étant détenus par France Télécom.

Les 51 % tunisiens sont aujourd'hui sous séquestre, en attente de jugement pour savoir s'ils seront ou non confisqués. France Télécom, qui considère très positif le développement de cette filiale, pourrait augmenter sa part dans le capital si la situation évoluait.

Fiers d'être Orange !

En attendant, France Télécom a pris ses aises et dirige dans les faits cette société de A à Z. Le DRH d'Orange Tunisie, inchangé depuis la révolution, note l'appartenance au groupe comme un fait essentiel. La « culture » Orange ainsi que les processus de management régissent le fonctionnement de cette filiale, dont les représentant-es salarié-es n'ont pourtant pas le droit de siéger au Comité de groupe monde. Le DRH ainsi que les responsables du centre d'appel sont tous d'accord : ce sont les Français qui définissent les grands axes de la stratégie, du marketing, forment la hiérarchie.

Pour couronner le tout, le PDG de la filiale est issu du groupe.

Moins disant social

Le centre d'appel d'Orange Tunisie ressemble beaucoup à ceux que nous avons en France, sauf le nombre de positions au mètre carré. Cela nous a surpris car nous nous attendions à un même niveau d'équipement et de confort que chez les concurrents locaux ou les centres d'appels sous-traitants de Téléperformance, chez qui nous avons pu voir des salles de pause aménagées, des salles de sport ou des murs traités contre le bruit. Chez Orange, rien de tout cela, juste le minimum nécessaire à la production et à la pause.

Orange paye mal, pourtant...

Et ce n'est pas la rémunération qui compense, car selon certain-e-s salarié-es d'Orange qui ont travaillé chez les concurrents auparavant, ils gagnaient 750 dinars (390 euros) à Tunisia Telecom, 560 dinars (290 euros) à Téléperformance, alors qu'il émargent à 510 dinars à Orange (260 euros).

Ce ne sont pas des détails dans un pays qui connaît des hausses de prix très importantes en particulier dans l'alimentation et le logement ces derniers mois. Les réponses de la direction à nos interpellations : « *on n'a pas le budget* » ou « *l'entreprise n'existe que depuis deux ans* ». C'est sans doute pour ça que le centre d'appel d'Orange Tunisie est composé d'une majorité de contrats d'intérim (dont certains depuis plus d'un an) et qu'il est tout simplement impossible d'obtenir un CDI si personne ne quitte l'entreprise.

...de l'activité, il y en a !

Pourtant l'activité ne manque pas : les appels arrivent en flux continu (150 par jour). Idem dans l'unique boutique du centre ville de Tunis où les clients font la queue : de 300 à 500 personnes chaque jour, dans à peine 50 mètres carrés... Que ce soit sur la gestion de carrière, les salaires, la classification, l'entreprise fait la sourde oreille, malgré les nombreuses attentes du personnel.

* Article paru dans *Les Nouvelles du Sud*, le mensuel destiné aux adhérent-e-s de Sud-PTT.

Les luttes dans les centres d'appels tunisiens

(février 2012)

TUNISIE

La Fédération Nationale de la Poste et des Télécoms de l'UGTT, a appelé les salarié-es des centres d'appels Teleperformance de Tunisie à la grève générale à partir du 15 Février à minuit. Le groupe Teleperformance est un des plus gros employeurs étrangers de la région de Tunis, avec 5 600 salariés, qui travaillent en grande partie pour le marché français : Orange, SFR, La Redoute, Free, etc. La grève a été très suivie sur 3 des 5 sites (Ben Arous, Sousse et Charguia). Ainsi, à Sousse, 95 % des salarié-es du site ont cessé le travail. Les grévistes ont dénoncé le refus de négociation et de dialogue de la direction du groupe Teleperformance, qui est aussi sourde aux revendications des salarié-es en Tunisie qu'en France.

Cette direction, qui refuse depuis plusieurs réunions les propositions sur la classification, est entièrement responsable de cette situation. Son parti pris de faire du chantage à l'emploi devient intolérable, surtout dans un contexte économique aussi difficile. Jacques Berrebi, fondateur de Teleperformance Tunisie, venu annoncer fin janvier la création d'un nouveau site et de plusieurs centaines d'emplois, n'a pas oublié d'y assortir une mise en garde par l'intermédiaire du directeur général de TP : *« Cette ambition ne pourra se faire dans un tel contexte et sans paix sociale. Dans l'intérêt de nos salariés, nous restons ouverts à tout dialogue constructif avec l'UGTT, car si cette situation et leur refus de dialogue perduraient, les contrats en Tunisie seraient en péril et nos emplois directement en danger »*.

Habitué aux largesses du pouvoir sous Ben Ali, le groupe français doit aujourd'hui faire face à une contestation sans précédent de ses salarié-e-s, qui ne comptent pas laisser la révolution aux portes de cette multinationale...

TELEPERFORMANCE TUNISIE EN GREVE LE 15 FEVRIER

Je syndique, il licencie...

Parallèlement, d'autres entreprises du secteur continuent à agir comme si tout était permis pour les employeurs. À Mondial Call Center (MCC), les salarié-es excédé-es par des années de privation de leurs droits ont voulu s'organiser en constituant une section syndicale.

La direction de MCC, ne comprenant pas « pourquoi un salarié aurait besoin de se défendre » (sic) a aussitôt licencié les salarié-es ayant le plus d'ancienneté, et pour faire bonne mesure, tous les membres du bureau syndical.

Après deux réunions avec le gouverneur de Tunis, la direction persiste dans son refus catégorique de réembaucher ces salarié-es. En conséquence, l'UGTT a

déposé un préavis de grève de 3 jours, qui a été une réussite, puisque 70 % du site était en grève.

Digne de l'ancien temps « bènaliste », la direction a fait intervenir des « gros bras » pour déloger violemment les grévistes et les remettre au travail. Affaire à suivre...

Les revendications de l'UGTT Teleperformance :

- la garantie du droit syndical,
- la classification professionnelle,
- la facilitation du transfert des employé-es entre les différentes branches de la société,
- l'unification des horaires de travail et des primes,
- la révision de plusieurs conventions qui concernent les primes du Ramadan, la Sécurité sociale, etc.
- la révision de l'échelle salariale,
- la rémunération du travail lors des jours fériés,
- la réintégration des salarié-es licencié-es.

Extraits de l'intervention d'Ali Ourak (UGTT-PTT) au congrès de SUD-PTT (mai 2012)

Le travail entre SUD-PTT et l'UGTT-PTT s'est notamment traduit par la participation d'une délégation de quatre Tunisiens au colloque international sur les centres d'appels tenu à Paris en avril 2012. Une participation que nous considérons riche, constructive, sur laquelle il y a eu beaucoup d'échanges bénéfiques de part et d'autre, et sur laquelle nous allons construire et continuer ce travail.

Nous savons très bien, au sein de notre fédération, que des débats existent au sein des syndicats français sur la question des délocalisations.

Pour nous, l'essentiel est comment construire un réseau entre ces différents syndicats, pour contrer ensemble le dumping social et améliorer les conditions de travail au niveau de ce secteur.

Nous croyons également à cette union pour faire des centres d'appels un lieu de travail décent.

Pour finir, je félicite SUD pour ses résultats aux dernières élections à Téléperformance. Cela va ouvrir un vrai horizon de mobilisations communes au niveau de cette boîte, surtout que la direction de Téléperformance en Tunisie n'arrête pas de nous balancer son mécontentement au sujet de nos relations avec SUD, chose dont nous sommes fiers en tant que syndicat.

Vive la solidarité internationale et merci à tout le monde !



Visite à des salarié-e-s de centre d'appels par une délégation de Sud-Ptt et de la CGT d'Espagne.

(Photo Solidaires, septembre 2011)

Abattre la dictature de la dette pour libérer la Tunisie !

(10 SEPTEMBRE 2012)

par FATHI CHAMKHI *

La dette constitue, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la pierre angulaire de la domination étrangère en Tunisie. En ce sens, elle est une donnée fondamentale de son histoire contemporaine. Elle y joue un rôle antinational, anti-démocratique et antisocial !

Cette domination a fini par pousser les classes populaires à la révolte. Il ne leur a fallu que 29 jours pour venir à bout du dictateur, garant de la stabilité de l'ordre capitaliste, il leur faut maintenant en finir avec le régime de domination lui-même, pour pouvoir disposer librement d'eux-mêmes et libérer leur propre avenir.

Mais, un an et demi après la fuite du dictateur, la tâche s'avère aussi complexe que difficile du fait, notamment, de la faiblesse de la conscience en soi des classes opprimées, de l'émiettement des organisations révolutionnaires, de la virulence de l'ennemi de classe et de l'importance des intérêts économiques et stratégiques en jeux et qui dépassent largement le cadre de la Tunisie.

LA DETTE RIME AVEC DOMINATION COLONIALISTE

La dette constitue l'un des piliers du régime de domination. Elle est le couteau sous la gorge qui oblige la Tunisie à se soumettre aux intérêts du capital globalisé et de la finance mondiale. Briser le mécanisme de la dette constitue donc l'une des tâches révolutionnaires essentielles sur la voie qui mène au dépassement de l'ordre de domination capitaliste établi.

1864-1881 : La dette comme préalable à la colonisation

La révolte populaire de 1864 contre la décision du Bey (le chef de l'État tunisien) de doubler l'impôt, et la féroce répression qui s'ensuivit, ont aggravé les problèmes de trésorerie de l'État beylical. Après avoir conduit la Tunisie à la ruine, le régime se tourna vers les créanciers étrangers, notamment français, pour se financer.

En 1869, les créanciers étrangers, profitant de la première crise de la dette en Tunisie, ont mis en place une Commission financière tripartite (française, italienne et britannique), qui a soumis les finances de l'État à leur contrôle direct.

1881-1956 : La colonisation, un régime de domination d'exploitation et de pillage

Un demi-siècle avait été suffisant pour que la Tunisie tombe, comme un fruit mûr, entre les mains de l'impérialisme français. La dette a été le principal outil économique de ce processus colonial.

De 1881 jusqu'en 1956, l'État français s'est approprié la Tunisie pour le compte du capital français. L'administration coloniale qu'il a mise sur place avait pour mission essentielle : le maintien par la force armée de l'ordre colonial, l'aménagement de l'espace local et l'organisation de la société selon les besoins de l'exploitation et du pillage capitalistes. Le coût financier du régime colonial a été entièrement porté à la charge de la Tunisie. La société colonisée paye les frais de sa propre exploitation.

L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE DECOLONISATION

1956-1987 : Une tentative de transition nationaliste démocratique

Le nouvel État, issu d'un long processus historique combinant lutte politique, voire armée, et négociations, s'était attelé au 'parachèvement de la souveraineté nationale': promulgation du 'Code du statut personnel' en 1956, proclamation de la république en 1957, émission d'une monnaie nationale en 1958, création de la BCT (Banque centrale de Tunisie) et du dinar et promulgation d'une constitution en 1959, évacuation de la base militaire française de Bizerte en 1963, promulgation de la loi dite de l'évacuation agricole en 1964 et adoption de mesures économiques d'inspiration socialistes.

Cette volonté manifeste d'indépendance a été assez souvent une source de tensions, plus ou moins violentes avec l'État français. Mais, malgré ces tensions, l'État tunisien n'a jamais réellement remis en cause la soumission de la Tunisie à l'ancienne métropole coloniale. Ces rapports dominant/dominés sont rebaptisés 'rapports d'amitié et de coopération': l'État français fournit l'aide financière et économique, d'une part, et l'État tunisien sollicite, à son tour, cette aide pour les besoins du développement national, d'autre part.

Bourguiba a toujours cru à l'idée que la Tunisie ne pouvait pas se développer sans l'aide financière et économique de la France et de l'Occident en général ! Dans son esprit, le maintien de rapports étroits avec l'ancienne métropole coloniale, voire leur renforcement, n'était pas en contradiction avec le processus de parachèvement de la décolonisation. C'est ce qui explique le fait que malgré sa volonté manifeste d'indépendance nationale, il s'est peu à peu accommodé de la tutelle de l'État français.

Après 1956, la dette reprend du service sous une nouvelle forme ! Elle n'est plus gérée directement par l'État colonial, mais devient du ressort de l'État national. D'un outil d'exploitation coloniale au profit du capital français, elle se transforme en outil présumé du financement du développement. Cette légitimation a été assurée, en grande partie, par « l'économie du développement », qui a souvent servi de couverture idéologique au néocolonialisme.

Selon cette théorie, la Tunisie souffre d'un mal chronique dû à une carence en

épargne locale. De ce fait, elle est incapable de financer elle-même son propre développement. La dette est présentée comme étant le remède idéal au mal du « sous-développement » !

Entre 1956 et 1987, le coût de la dette demeure supportable : les transferts nets financiers¹ au titre de la dette ont été positifs pour la Tunisie d'environ 5 milliards de dinars². Enfin, tout au long de cette période-ci, elle a gardé un rôle économique relativement limité et, par conséquent, n'a pas beaucoup pesé sur la nature du financement global de l'économie locale. Mais, son rôle politique consistait surtout à garder l'économie tunisienne dans l'orbite de celle de la France.

Au cours des années 1960, et surtout les années 1970, le processus de 'transition nationale démocratique' a commencé à montrer des signes évidents d'essoufflements. Cette tendance s'est confirmée par la suite, suscitant du même coup les tensions sociales et accélérant les dérives dictatoriales et la dégénérescence bureaucratique de l'État bourguibien : répression violente de la première tentative de grève générale nationale en 1978, de la 'révolte du pain' en 1984, suite à la première tentative de mise en place d'une politique d'austérité néolibérale et mise sous scellés de la centrale syndicale ouvrière en 1985, etc.

La crise s'est transformée, au cours de la deuxième moitié des années 1980, en faillite du système, sous l'effet combiné de ses propres contradictions, inhérentes à sa nature de classe petite bourgeoise d'un pays sous domination impérialiste, et des pressions qu'exerce la mondialisation capitaliste néolibérale.

Face à cet échec, la bourgeoisie locale jette l'éponge et passe les commandes aux Institutions financières inter (IFI) et à la Commission européenne (CE). Dans le nouveau contexte de la mondialisation capitaliste néolibérale, le capital global use, de plus en plus, d'armes économiques dans sa guerre contre les peuples du Sud mais aussi, de plus en plus, contre ceux du Nord. La dette devient un outil économique et politique majeur de domination, de pillage et d'exploitation à l'échelle planétaire.

La période qui s'étend de janvier 1984 (révolte du pain) jusqu'au 7 novembre 1987 (coup d'État de Ben Ali) a été déterminante pour l'évolution économique, sociale et politique de la Tunisie durant le quart de siècle suivant. La faillite du modèle capitaliste dépendant et planifié par un Etat-patron a été sans appel.

1987-2010 : La recolonisation de la Tunisie

Profitant de la faillite de la transition nationaliste démocratique, les IFI et la CE ont imposé la dictature des marchés en Tunisie : austérité pour les classes populaires et profit maximum pour le capital mondial et son auxiliaire local. Concrètement cela signifie la capitulation politique de la bourgeoisie locale, la réappropriation coloniale d'un pan entier de l'économie tunisienne et la saignée du corps social. Au cours des 23 dernières années, Ben Ali a été le chien de garde de cette économie.

Sur le plan économique, la restructuration capitaliste néolibérale de l'économie locale a permis un élargissement sans précédent de la sphère de l'économie coloniale. Sur les 8 107 entreprises³ actives dans les secteurs de l'industrie et des

services en 2011, 51 % sont plus ou moins sous le contrôle direct du capital mondial. 21,3 % d'entre-elles ont un capital à 100 % étranger et emploient 35 % de l'ensemble des actifs occupés dans les deux secteurs. Le capital français vient largement en tête avec 42,4 % des entreprises totalement étrangères opérant en Tunisie, ensuite le capital italien avec 26,4 %. Viennent après les capitaux allemands (6,4 %) et belges (5,9 %). Ils détiennent à eux quatre, 81,1 % du capital étranger opérant en Tunisie dans l'industrie et les services. Leur spécialisation est la sous-traitance, notamment, dans les activités du textile et du cuir et les activités mécaniques et électriques. Cette économie coloniale orientée presque exclusivement vers le marché extérieur, a réalisé 63,4 % de la valeur totale des exportations dites 'tunisiennes' au cours des sept premiers mois de 2012. La Tunisie est une affaire juteuse pour le capital étranger : coûts d'exploitation réduits au maximum et bénéfices exonérés à 100 % de l'impôt avec liberté de leur transfert total vers le pays d'origine.

Quand Ben Ali a pris le pouvoir en 1987, la Tunisie avait une dette d'environ 5 milliards de dinars (MD), quand il en a été chassé, elle devait plus de 30 MD. Les flux financiers totaux au titre de la dette, qui ont transité à travers une administration locale corrompue, ont atteint 150 MD⁴. À quoi a servi tout cet argent ? La dette sert exclusivement les intérêts de l'économie coloniale qui lui assure des flux suffisants de devises étrangères⁵ pour garantir, notamment : le paiement du service de la dette, le financement du rapatriement des dividendes réalisés sur le marché local, le paiement des infrastructures et des importations d'équipements et de matières premières nécessaires au bon fonctionnement de cette économie et le financement du pouvoir despotique.

Entre 1987 et 2010, les transferts nets financiers, au titre de la seule dette à moyen et long terme ont été négatifs de plus de 7 milliards de dinars. Autrement dit, la Tunisie a remboursé plus qu'elle n'a reçu. Elle a été exportatrice nette de capitaux d'emprunts. En conséquence, l'État s'est vu contraint d'affecter une partie, sans cesse croissante, de ses recettes fiscales au paiement du service de la dette.

Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la grande majorité des tunisiens, et la fortune colossale accumulée par le clan Ben Ali en 23 ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers. À cela s'ajoute tous les remboursements effectués par la Tunisie sur sa dette extérieure publique.

La charge financière de cette dette est supportée par les seules classes laborieuses, sans pour autant qu'elles puissent en bénéficier. La régression de la Tunisie de la 78^e place en 1993 à la 94^e en 2011 dans le classement mondial selon l'IDH⁶ le confirme. Mais, l'aspect le plus manifeste de cette régression sociale est sans conteste l'extension de la pauvreté⁷, du fait notamment, de l'aggravation de la crise de l'emploi⁸ et de l'érosion du pouvoir d'achat des masses populaires.

Cette tendance à la précarisation contraste avec l'accroissement substantiel des revenus du capital, dopés par un système combinant libéralisme économique, dictature politique, et enrichissement rapide et illicite d'un certain nombre de familles liées au couple présidentiel.

La crise sociale s'aggrave à partir de 2008, du fait des retombées de la crise financière internationale. Les prix des produits de consommation courante connaissent alors une hausse significative, accentuant par là même les effets désastreux de la politique d'austérité et la soumission des services publics à la logique marchande.

Cette situation déclenche plusieurs mouvements sociaux, un peu partout dans le pays, notamment dans le bassin minier de Gafsa, où toutes les villes, plus particulièrement celle de Redeyef, s'insurgent durant plusieurs mois.

La révolution se nourrit aussi de la crise politique, résultat de 23 ans de dictature. À cela s'ajoute une dérive mafieuse du pouvoir sous l'impulsion des clans constitués autour des deux familles Ben Ali et Trabelsi. Pour les classes déshéritées et la jeunesse, la dégénérescence mafieuse des familles qui détiennent le pouvoir est autant exaspérante qu'humiliante. Mais, pour elles, l'heure de la délivrance a sonné !

17 DECEMBRE 2010-25 FEVRIER 2011 : LA PREMIERE REVOLUTION TUNISIENNE

Le 17 décembre 2010, un drame personnel met le feu aux poudres. Les masses déshéritées font 'une irruption violente dans le domaine où se règlent leurs propres destinées'en prenant magistralement de court le pouvoir politique, ses commanditaires étrangers et l'élite locale. La première révolution tunisienne est en marche.

Ce n'est pas la première fois que les masses populaires se révoltent en Tunisie⁹, mais c'est la première de leur histoire qu'elles réclament et obtiennent, toutes et tous unis dans un mouvement révolutionnaire pour la chute du pouvoir¹⁰.

Cette révolution n'est pas la conséquence d'une quelconque crise économique. L'économie locale a même réalisé une croissance économique de 3,7 %, et ce malgré une conjoncture économique mondiale défavorable, notamment dans la zone euro, principal partenaire économique de la Tunisie. Elle est avant tout le retour de manivelle de l'économie coloniale qui surexploite la société, pille ses ressources naturelles et rapatrie la totalité des profits.

Seul un pouvoir despotique est capable d'imposer un tel régime à un peuple. L'idéologie, seule, ne suffit pas. Ici, comme disait Gramsci : 'Le pouvoir ne dirige pas, il domine, il règne en maître absolu'.

Avec la chute de Ben Ali, l'économie coloniale perd un allié stratégique. Mais, elle n'entend pas se laisser déposséder de ses intérêts, loin s'en faut ! Pour les forces impérialistes il faut d'urgence contenir le processus révolutionnaire grâce au maintien des structures et des mécanismes de la domination. Autrement dit, de la dictature !

Une nouvelle fois, la dette est l'outil idéal pour maintenir la Tunisie en laisse. Avec une corde au cou, il est plus facile d'étouffer toute velléité de rupture avec l'ordre dominant ! Pour brouiller les pistes, ils réussissent, non seulement à faire porter toute la responsabilité de la crise à Ben Ali et à son clan, mais, surtout, à se présenter comme le 'sauveur suprême'de la Tunisie.

Durant plus de deux décennies, le pouvoir despotique a servi d'écran de fumée,

derrière lequel opérait tranquillement l'économie coloniale. Après la révolution, ce pouvoir est devenu son bouc émissaire.

La première mesure politique de la contre-révolution fut le maintien en place du gouvernement du dictateur et le contrôle direct de la BCT par les IFI. Le soir même de la fuite de Ben Ali, un haut responsable de la Banque Mondiale, ancien ministre de celui-ci, est parachuté à la hâte à partir de Washington. Le décret de sa nomination est paru au journal officiel du lundi 17 janvier 2011 avec le décret qui a instauré le couvre-feu en Tunisie¹¹ ! Aussitôt, il affirme que : « *La Tunisie s'acquittera de ses dettes [...] dans les délais*¹². » Pour l'impérialisme, il s'agit de manœuvre rapidement pour éviter que la chute de Ben Ali ne se transforme en renversement du régime. Après le rafistolage de l'outil politique, la contre-révolution use de l'arme financière pour étouffer la révolution ; la dette agit comme un couteau sous la gorge de celle-ci.

« TRANSITION DEMOCRATIQUE » ET MAINTIEN DE LA SOUMISSION À LA DETTE

Au cours de 2012, année mise sous le signe de la 'transition démocratique' et de la 'réalisation des revendications de la révolution', le gouvernement a détourné 2,5 MD de l'argent public, via le budget de l'État, pour payer la dette de Ben Ali. Dans le même temps il n'a consacré que 0,7 MD au développement régional, 1,2 MD à la santé publique, 0,8 MD à l'emploi et la formation professionnelle et 0,6 MD pour les affaires sociales.

Tous les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, depuis le 14 janvier, ceux qui se sont autoproclamés de même que celui qui est issu des élections du 23 octobre, ont fait du remboursement de la dette du dictateur leur priorité. L'ANC (Assemblée Nationale Constituante), issue elle aussi des mêmes élections, a, à son tour, validé le budget qui oriente l'équivalent du cinquième des recettes de l'État au paiement de la dette.

Reconnaître la dette du dictateur, en décidant de poursuivre son remboursement, constitue un acte antinational, antidémocratique et une complicité de fait avec sa dictature. La poursuite de son paiement maintient l'État dans la logique de l'ajustement structurel et de la mondialisation capitaliste néolibérale.

De plus, le fait de payer cette dette prive la Tunisie de moyens financiers très précieux, à un moment très critique de son histoire, et aggrave son endettement extérieur. En effet, la Tunisie n'a pas de quoi payer la dette. Donc, elle doit s'endetter davantage. Les emprunts nouveaux correspondent exactement au montant du service de la dette publique, et sont la cause d'un déficit budgétaire record ; soit 6,6 % du PIB.

En acceptant de payer la dette de Ben Ali, la bourgeoisie locale démontre qu'elle persiste dans sa capitulation face à la bourgeoisie mondiale. De manière générale, la politique économique et sociale du gouvernement actuel est dans le droit fil de celle du gouvernement Essebsi, lequel n'a fait que poursuivre dans le sillon de celle de Ben Ali ; pour preuve :

– D’une part, la poursuite des négociations avec la CE en vue d’aboutir rapidement à une « zone de libre-échange complète et approfondie ». Ces négociations s’inscrivent dans un nouveau projet impérialiste européen, qui poursuit et renforce celle commencée, avec Ben Ali, en 1995. Elle est une réponse directe à la révolution qu’elle vise à tuer dans l’œuf. Ces négociations se déroulent dans le dos du peuple tunisien ;

– D’autre part, faisant suite aux injonctions du FMI¹⁴ concernant la mise en place de « réformes structurelles exhaustives »¹⁵, le gouvernement Ennahda se montre très coopératif. Là aussi, secret total. Mais, certains signes ne trompent pas : augmentation substantielle du prix des hydrocarbures, glissement du dinar qui perd plus de 10 % de sa valeur par rapport au dollar américain et à l’euro, vaste programme de privatisation autrement dit, un nouveau plan d’ajustement structurel et un nouveau plan d’austérité, qui sont voulus, là aussi, plus complets et plus approfondis.

Après 1956, la bourgeoisie locale, malgré sa faiblesse et l’état général de la Tunisie, avait tenté de mettre à profit le recul à l’échelle planétaire du colonialisme ainsi que l’émergence du ‘Bloc de l’Est’, pour essayer d’achever le processus de décolonisation. Depuis le 14 janvier 2011, elle refuse de s’appuyer sur la révolution, et le bilan catastrophique de Ben Ali, pour tenter de se libérer, un tant soi peu, de l’étreinte impérialiste.

Ce qui change par rapport à 1987, c’est le fait important que ce sont bien les classes laborieuses qui sont montées à l’assaut du régime. La bourgeoisie locale qui n’avait plus de projet pour la Tunisie, est en plus en panne d’idéologie, à l’heure actuelle. Le discours nationaliste et démocratique qui tenait lieu de feuille de vigne au pouvoir de Ben Ali pour dissimuler sa nature antidémocratique et antinationale, ne peut lui être d’aucun secours, tant elle est discréditée aux yeux des masses populaires. Alors, bon gré mal gré, c’est à l’idéologie religieuse que font appel actuellement les intérêts capitalistes afin de fournir la légitimation appropriée pour la sauvegarde du régime.

LA NECESSITE D'APPROFONDIR LE PROCESSUS REVOLUTIONNAIRE

Face à l’échec du projet bourgeois de transition nationale démocratique, la capitulation définitive de la bourgeoisie locale et la nécessité d’ouvrir de perspectives viables, l’alliance politique des forces révolutionnaires et la poursuite et l’approfondissement du processus révolutionnaire sont indispensables pour débarrasser définitivement la Tunisie de ce régime. Les classes laborieuses et la jeunesse nous ont ouvert la voix par la révolution, c’est à nous maintenant de leur éclairer le chemin qui mène vers la liberté.

Les forces impérialistes n’ont de réponses à donner aux aspirations du peuple tunisien que l’austérité et le libre-échange, à la manière de la médecine populaire de jadis qui avait pour remède universel de saigner le patient, parfois jusqu’à la mort ! A l’instar de la médecine qui a bien progressé et a tourné le dos à la pratique destructrice de la saignée, la société tunisienne doit suivre une nouvelle voie en rupture avec l’ordre établi.

Dans l'immédiat, il est primordial, pour ouvrir des perspectives réelles devant le processus révolutionnaire, de lutter pour :

La suspension immédiate du remboursement de la dette extérieure publique accumulée sous le régime de la dictature (avec gel des intérêts) ;

La mise en place d'un audit de cette dette, qui devra associer des représentants de la société civile et des experts internationaux indépendants, pour permettre de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

L'annulation la dette odieuse que déterminera l'audit de la dette.

Tunis, le 10 septembre 2012

* Universitaire à Tunis, Fathi Chamkhi est un des principaux animateurs de Raid (Attac-Tunisie) et du CADTM-Tunisie.

CADTM : Comité pour l'abolition de la dette du Tiers-monde <http://cadtm.org/Tunisie>

RAID : www.tunisie.attac.org

1. Le solde des entrées nettes de capitaux d'emprunts est le résultat des emprunts nouveaux ou bien tirages (côté entrée en +) moins le paiement du service de la dette (côté sortie en -).
2. 1 dinar vaut actuellement 0,5 euro.
3. 10 employé-e-s et plus
4. Environ 100 milliards de dollars américains
5. Le dinar tunisien est une monnaie locale, non échangeable à l'extérieur
6. Indice de développement humain élaboré par le PNUD
7. L'actuel gouvernement provisoire reconnaît un taux de 25 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, alors que la dictature prétendait que la pauvreté ne touchait que 3,8 % des tunisiens.
8. Un taux de chômage persistant élevé à environ 15 % couplé à une extension phénoménale du sous-emploi qui concerne environ 60 % des actifs occupés.
9. La dernière révolte remonte à 1984 ; plus connue sous le nom de « révolte du pain ».
10. En plus de la chute du dictateur, la révolution obtient l'interdiction du parti au pouvoir (RCD) et l'abrogation de la constitution
11. Il est toujours en vigueur !
12. Conférence de presse du 21 janvier 2011
13. Nom 'Stratégie en matière de commerce et d'investissements pour le sud de la Méditerranée après les révolutions du Printemps arabe'Lien sur internet : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2012-0201+0+DOC+XML+VO//FR>
14. Fonds monétaire international
15. <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pn/2012/pn1296f.htm>